

**RÉGIE INTERMUNICIPALE
DES TROIS-LACS**

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le
soussigné, QUE :**

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal (L.R.Q., c.C.27.1) le rapport financier 2017 ainsi que le rapport du vérificateur seront déposés lors de la session ordinaire qui aura lieu le mercredi le 14 mars 2018 à 17 h au 100, Place de la Mairie à Saint-Faustin-Lac-Carré.

**DONNÉ à Saint-Faustin-Lac-Carré ce 7^e jour de mars
deux mille dix-huit.**


Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier